



Cfdt:

ADEME

www.cfdt-ademe.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CLIMAT SOCIAL
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

ÇA S'EST DIT... EN DP

LES 27 AVRIL, 18 MAI & 18 JUIN 2017

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Être MAD, c'est complètement fou !

À nos amis MAD attristés de n'avoir pas bénéficié de la prime CFA, la direction fait savoir que non, non et non ce n'est pas possible pour elle d'allouer de l'argent à des salariés dont elle ne paye pas le salaire !



Elle consent néanmoins à étudier l'éventualité d'un début d'embryon de départ de démarrage de réflexion lors des renégociations de convention en juin... Abnégation et patience sont les deux mamelles du salarié heureux à l'ADEME.

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur...

Oyez, Oyez, vous qui faites de la gestion et à qui l'on demande toutes sortes de documents divers et avariés, jamais les mêmes, bien sûr, sinon ce serait trop simple, la direction vous informe que l'Agent Comptable se fera d'une note qui précisera tout, tout, tout à l'ensemble de la chaîne financière.

Par contre, désolé, question délais on a pu obtenir plus précis que « rapidement » !



Les bons comptes ne font pas que de bons amis

À la remarques des DP CFDT qui pointaient que les équipes n'avait pas à faire face aux réclamations des entreprises qui ne seront pas payées dans les délais impartis et qu'il aurait été bienvenu que la direction transmette un courrier type à destination des prestataires, il

a été répondu que le choix avait été fait de ne rien dire pour n'inquiéter personne ! Bon, depuis que la nouvelle de la prochaine cessation de paiement de l'Agence a fuité dans la presse, cette stratégie du « pas su pas pris » a du mal à être efficace

et l'écriture d'un courrier type a été consentie... En revanche amis adémiens, vous resterez les points d'entrée et le réceptacle de l'inquiétude ou de l'ire de vos partenaires non-payés !

Des voitures qui ne rendent pas service

Diverses fois, nous nous sommes émus au sein de cette instance du fait que des voitures de service étaient confisquées par des DR en mal de moyen de transport, notamment dans une DR méridionale. La direction avait fini par nous répondre que le véhicule concerné était, en fait, bel et bien une voiture de fonction.

On était rassuré et on croyait le cas enfin réglé... Que nenni, il semblerait que la pratique soit fréquente et se renforce même depuis la réorganisation régionale !

Alors sachez que la pratique est totalement anormale et si par hasard vous avez connaissance de voitures étrangement indisponibles, n'hésitez pas à nous les faire connaître !

COOC : qu'est que c'est que ce latin de cuisine ?

Pour les ignorants des derniers vocables à la mode dans l'univers hyperhype de la startup ADEME... un COOC c'est un peu comme un MOOC !

Alors ? Toujours pas ? Vous ne faites vraiment pas d'efforts, on dirait ! Bon, dans les deux cas, il s'agit de formation, dans le premier le C est celui de « corporate », c'est donc une formation par l'entreprise. Dans le second le M c'est pour... et c'est dispensé par un organisme de Formation !



À ceux qui n'aurait pas pu ou ne pourront pas participer au COOC très poétiquement nommé « sensibilisation à la transformation digitale »... sachez qu'il se termine au 15 juin, conformément au marché en cours, mais que d'autres sessions auront lieu au 2nd semestre (depuis, l'accès en a été prolongé jusqu'à fin aout).

Hein, quoi, comment ? Vous dites ?

Certains d'entre vous ont eu l'heureuse surprise de découvrir qu'Harmonie Mutuelle ne remboursait pas certains appareillages (prothèses auditives, semelles orthopédiques, etc.) à hauteur de 500 €.

Or, aucune modification n'a été apporté aux garanties ! Des précisions doivent être apportées et présentées au comité de suivi du 6 juillet.

Pourtant Harmonie n'a pas attendu la validation des partenaires sociaux avant de mettre en application certains

p'tits détails qui font toute la différence ! Peste, que ces gens qui devancent les demandes ou anticipent les réformes sont agaçants !

À votre bon cœur

Certaines UG ont donné comme directive de faire prendre en charge les frais de mission par les organismes extérieurs ou les partenaires de l'ADEME. La direction jure grand Dieu qu'elle n'est pas au courant et que ces pratiques ne sont pas autorisées. Toutefois, elle étudie

de nouvelles sources de financement qui couvrirait certaines dépenses comme les déplacements... Pour votre information, les budgets de déplacement sont calculés au regard de l'effectif cadre en poste ou en cours de recrutement au 1^{er} janvier de chaque année.

Celles et ceux dont la décision d'intégration est prise après le 2 janvier donc sont priés d'attendre un an pour se déplacer afin de ne pas fausser les calculs !

Vous allez devenir une star...

Malheur aux timides qui n'aiment pas la caméra... et aux malentendants pour qui c'est un calvaire... Dans l'objec-

tif de réduire les frais de déplacement, la direction confirme qu'elle encourage la tenue de réunion en visioconférence !

Aux mauvaises langues qui arguent que ça ne marche pas bien, non, non, non le matériel est de qualité. Si vous rencontrez des problèmes, c'est sûrement que vous l'utilisez mal ! et pis, c'est tout !

Si vous avez besoin de quelque chose... Ne le demandez pas

La direction a demandé aux équipes en charge des suivis budgétaires ou techniques quels étaient leurs besoins de reporting.
Ce recensement fait, dans une réponse aussi interminable que floue, la direction explique que ces besoins

sont définis comme SECONDAIRES et qu'il faudra, à ces équipes, se débrouiller seul-e-s pour leur reporting ou alors patienter jusqu'en 2018 !

Qu'on se rassure, les tableaux de bord PRIORITAIRES (Budget, PIA, CODIR...) ont, eux, bien été développés !

Ahahaha, on vous a bien eu bande de naifs

À la question de savoir pourquoi la direction revenait avec des propositions d'aménagement de Faiway à base d'openspace ou de bureaux collectifs alors qu'elle avait présenté aux IRP, qui refusaient ça catégoriquement, une solution fondée exclusivement sur un aménagement à base de bureaux de deux ou trois personnes... La réponse nous a laissé pantois, voire amers, voire très en colère !
« Les IRP n'ont de toute façon qu'un avis consultatif et puis on vous a dit qu'on pouvait le faire, pas qu'on allait le faire ! »

Il fallait être sioux pour saisir la nuance et le diable se cache dans ce genre de petits détails.

Mais rassurez-vous, d'une part il existe bien des bureaux individuels dont vous pourrez bénéficier dès que vous serez chef ou directeur et d'autre part, « l'évolution des personnes et des carrières sera prise en compte » ... Quant à la concertation mise en place par les directeurs auprès de chaque UG... « les rapports alimentent la réflexion autour du projet ».

Et non, ce n'est pas vrai, la direction n'a fait aucun lobbying ni émis aucune préférence en faveur des espaces ouverts ! À ce niveau d'écoute, ce n'est plus de l'ouverture d'esprit, c'est un open space de conciliation bienveillante !

Nous prendrait-on pour des idiots ?

Médecine du travail de Valbonne

À la question des DP du personnel de savoir si le personnel de Valbonne pouvait changer soit de médecin référent soit de centre de rattachement... La direction précise qu'elle ne fait pas ce qu'elle veut et que cette gestion est territorialisée !

Nous avons informé la direction qu'il existe au moins 3 autres centres de médecines du travail dans les alentours du site de Valbonne mais en attendant qu'on en sache plus et que la situation évolue... Si vous allez bien, vous pouvez continuer à voir le médecin actuel.

Depuis cette réunion, la réponse écrite de la direction est parue : la direction demande les noms de personnes non satisfaites puisque...les délégués du personnel ne représentent personne à ces yeux !
Évidemment que nous ne les donnerons pas sauf à ce que des salariés nous autorisent explicitement à le faire

Le Tour de France RH2020 sera en vacance cet été

Pour la direction, un bel exercice de concertation directe :
Vous savez ... Cette approche de l'expression des salariés où seuls les gens plutôt favorables osent s'exprimer...

À celles et ceux qui ont craint de devoir annuler leurs congés estivaux pour ne pas rater la visite sur leur site de l'équipe H2020, rassurez-vous et partez tranquilles, rien ne se passera entre mi-juillet et début septembre.

Enfin... Partez tranquilles ... Façon de parler !

La direction essaie de nous rassurer en nous expliquant qu'on a mal interprété le courrier du président et que seul la mise à plat de la grille des métiers nécessite la dénonciation, ou révision, de la convention de travail... On a du mal à y croire.



Vous avez reçu une information de notre part pour vous exposer notre point de vue sur la question et quelles sont nos conditions de travail qui risquent d'être remise en cause.

Vous pouvez retrouver cette information sur notre site internet ([Tour de France RH 2020 : préparez-vous !](#)) pour vous y référer avant la réunion du tour de France de votre site.

Nos conseils :

- exprimez-vous sans retenue !
- notez ce qui se dit, se propose ;
- n'hésitez pas à en informer les délégués du personnels de votre site (vous les trouverez en page d'accueil de notre site internet).

Bermua, jupe ou pantalon à manches courtes ?

La réunion des DP du 22 juin a eu lieu lors d'un épisode caniculaire !

Malgré une ambiance torride en salle 305, et alors même qu'elle diffuse des notes pour aménager les horaires quand il fait trop chaud ... La direction maintient que le bermuda n'est pas une tenue décente et n'est toujours pas « recommandé » ! (appréciez la nuance entre autorisé et recommandé).

Comme quoi, quand il fait chaud vous pouvez adapter votre temps de travail mais pas votre tenue vestimentaire ! Et rien n'y fait, on a beau expliquer qu'un bermuda peut être plus décent que bien des pantalons longs...

Bon, en attendant que le réchauffement climatique les amène peu à peu à enfin changer d'avis sur la question, la CFDT suggère au personnel masculin (de Vicat en particulier car ce site semble plus touché que les autres par la consigne) de s'inspirer des conducteurs de bus nantais qui sont venus travailler en jupe puisqu'on leur interdisait aussi le bermuda...



La bonne nouvelle dans cette histoire est pour vous, Mesdames : pour un fois qu'une situation est plutôt en votre faveur, il faut le souligner : vous vous pouvez venir aussi courtement vêtues que bon vous semble !

La dénonciation de la convention de travail et de l'accord ARTT, par la direction, s'annonce pour début 2018

Pour afficher notre attachement à ces textes fondateurs de nos conditions de travail, la CFDT a décidé de signer la convention de travail (nous sommes déjà signataire de l'accord ARTT, suite à la négociation de l'année 2000).
Historiquement, la CFDT avait très fortement marqué ce texte de ses contributions mais ne l'avait pas signé en 1993 (seul FO l'avait signé). En effet, les grilles de rémunération étaient organisées autour de fuseaux trop variables...
Les temps ont changé.



Notre équipe CFDT s'organise pour défendre au mieux nos intérêts face aux évolutions qui s'annoncent. Nous entendons renforcer la valeur de ce texte en le signant. Le SNE, quant à lui, a déjà adhéré à cet accord en 2005.

Pour mémoire, un accord d'entreprise se signe entre une direction et un ou plusieurs syndicats, à l'issue d'une négociation. Un syndicat, qui

n'a pas signé l'accord à ce moment-là peut toujours le faire, à n'importe quel moment : juridiquement parlant, c'est ce qui s'appelle « l'adhésion » à un accord déjà existant.

Chaque partie signataire peut ensuite dénoncer un accord. Si c'est la direction qui le fait, cela met fin à l'application de l'accord.

Prochaine réunion : à Paris, où les DP se réuniront le jeudi 13 juillet 2017

Toujours à votre disposition, vos délégués du personnel CFDT

Daniela HOUPILLART
Valbonne

Isabelle MIGLIORE
Valbonne

Brigitte ROBIN
Angers

Sophie ROLANT
Valbonne

Denis TAPPERO
Paris

Olivier THEOBALD
Angers

Virginie LEMBAYE
Angers

Frédéric BLONDEL
Angers

Sandrine CARBALLE
Valbonne

Alice GUEUDET
Angers

Damien JULIENNE
Angers

François-Renaud SIEBAUER
DR PACA

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)